

**Compte-rendu de la réunion du Conseil d'École de Chavannes-sur-Suran**  
**du 11 Juin 2015**

**Personnes présentes :**

- Pour les enseignants : J. Billet, S. Darmeray, B. Gaudet, E. Médina, C. Puthod
- Pour les parents : S. Huguet, M. Orlandini, C. Tissier
- Pour la commune de Chavannes : C. Helleringer, J.J. Laurent, V. Meuzy
- Absents excusés : Mr Chagnard (D.D.E.N), A. Millet (représentante de parents d'élèves), M.L. Sœur (représentante de parents d'élèves)

**1) Activités**

- *Spectacle des Petites Scènes Vertes (classes de CE1 à CM2) – 12 Mars*

Les enfants et leurs enseignants se sont rendus à Certines pour voir le spectacle intitulé « La Belle et la Bête », lequel abordait le thème de la différence. A travers des jeux de scènes de grande qualité, des chorégraphies et des chants, les comédiens ont attiré toute l'attention des enfants du début à la fin. Ce fut un magnifique spectacle très apprécié de toute l'assistance.

- *Camion à histoires (classe de PS à CP) – 9 Avril*

Le camion de pompiers à histoires a fait une halte d'un jour dans la cour de l'école. Les élèves de PS à CP ont été accueillis dans ce véhicule particulier dans lequel un petit théâtre itinérant les attendait : une comédienne, un écran de projection d'images et un petit théâtre de marionnettes pour la narration d'une belle histoire très appréciée des enfants.

- *Intervention sur les méfaits du tabac (classe de CM1-CM2) – 26 Mars*

Une personne de la Ligue contre le cancer était déjà venue sensibiliser les élèves de CM1-CM2 sur les méfaits du tabac. Une deuxième intervention a eu lieu ce 26 mars, au cours de laquelle une vidéo sur la fabrication du tabac, et une sur ses méfaits dans notre corps (démonstration sur une poupée) ont été diffusées aux élèves. Les échanges avec les enfants qui ont semblé très sensibles au sujet, ont été très riches durant cette séance.

- *Interventions de la FRAPNA (classes de PS à CM2)*

La FRAPNA est intervenue à plusieurs reprises à l'école, par niveau, pour sensibiliser les enfants sur notre environnement local. Les enfants ont travaillé sur le thème de la libellule (explications, petites expériences, toucher, regarder, analyser ...). Ces rencontres, appuyées d'exemples concrets grâce à notre environnement local, sont à chaque fois, très adaptées aux enfants et très enrichissantes. Une deuxième intervention est prévue courant juin pour toutes les classes. Le Sou des Ecoles finance ces interventions.

- *Pêche électrique (classes de CE2-CM1) – 1<sup>er</sup> Juin*

Dans le cadre de l'aménagement de la rivière, le Syndicat du Suran a organisé une pêche électrique dans le Suran afin de « déplacer » les poissons. Les enfants ont pu assister à cette pêche particulière à Chavuisiat-le-Grand. Ce fut un moment d'échange instructif qui leur a permis de découvrir et analyser les différentes espèces de poissons qui vivent dans la rivière toute proche de leur école.

- *Visite du Collège Lucie Aubrac de Ceyzériat (classe de CM2) – 1<sup>er</sup> Juin*

Les élèves de CM2 se sont rendus au collège L. Aubrac pour une journée de découverte de leur future vie de collégiens. Ils ont pu assister à deux heures de cours, ont visité les locaux, notamment le Centre de Documentation et d'Information (C.D.I), et ont pris leur repas du midi au self du collège.

- *Voyage scolaire (cycle 3) – 17-18 et 19 Juin*

Les enfants partiront sur les traces de Léonard de Vinci, à travers la découverte du Futuroscope, du parc du Puy du Fou, du Château d'Amboise et du Clos Lucé. Mr Billet remercie toutes les personnes qui se sont investies pour rendre possible ce projet : les communes, le Sou des Ecoles et les parents. Il remercie également Anne-Laure Arlot pour son travail de vidéo sur ce voyage.

- *Fête de l'école sur le thème des Schtroumpfs – 26 Juin*

La fête de fin d'année, alliant poésie, théâtre, chants sorciers et danses sur le thème des Schtroumpfs aura lieu entre camping et salle des fêtes de Chavannes. Les enseignants remercient Didier Joanon (intervenant musique de la CCTER) pour son aide pour les danses et percussions ainsi que la qualité de son travail. Les parents seront également invités à participer en relevant des « défis parents ». Une restauration sera mise en place durant le spectacle.

Mr Billet rappelle l'importance de l'association du Sou des Ecoles, sans lequel la plupart de ces activités et sorties ne seraient pas possibles.

La Cantine Scolaire est également une association importante à la vie de l'école.

De ce fait, nous en profitons pour faire un appel à candidature pour que ces associations puissent continuer à fonctionner pour nos enfants, **et notamment, pour la présidence de la Cantine Scolaire dont le poste sera vacant à compter de la rentrée prochaine !**

Les manifestations organisées par ces associations ce trimestre :

- *Carnaval organisé par le Sou des Ecoles – 28 Mars*

La matinée s'est bien déroulée.

Ce fut l'occasion de procéder au tirage de la petite tombola organisée par la Coopérative Scolaire, en vue de collecter des fonds pour le voyage scolaire du cycle 3.

- *Vente de fleurs organisée par le Sou des Ecoles – 30 Avril*
- *Vente de galettes du Sou des Ecoles – 30 Mai*
- *Spectacle de magie organisé par la Cantine Scolaire – 6 Juin*

## 2) **Bilans**

### ➤ **Nouveaux rythmes scolaires**

Suite à la réunion de bilan sur les nouveaux rythmes scolaires de la commission en charges des affaires scolaires et périscolaires, il en était ressorti que les horaires décalés des après-midis ne sont pas intéressants pour les élèves, et pas simples à gérer ni pour les enseignants, ni pour les familles.

Il avait donc été émis le souhait par l'ensemble des membres présents à cette réunion, d'un lissage de ces horaires pour l'an prochain, avec un passage du car scolaire directement à la fin du temps scolaire.

Dès la rentrée prochaine, les cours de l'après-midi termineront tous les jours à 15h45 (hormis le mercredi) avec un passage du car à cette heure-ci.

Le conseil d'école valide à l'unanimité les changements envisagés.

### ➤ **Temps d'Activités Périscolaires (TAP)**

Pour l'année scolaire 2015-2016, les TAP auront lieu les mardis et vendredis de 15h45 à 16h45, selon le même principe que cette année.

Une participation financière par enfant sera demandée aux familles, selon le quotient familial.

Les parents avaient jusqu'à mi-juin pour inscrire leur enfants pour l'an prochain. D'après les retours de questionnaires, pour la prochaine année scolaire, moins d'enfants que cette année participeront à ces activités.

Ainsi, 2 groupes le mardi et 2 groupes le vendredi seront mis en place.

Le planning sera fixé par la commission en charge des affaires scolaires et périscolaires, très prochainement et envoyé aux familles concernées d'ici fin juin.

### ➤ **Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)**

Compte-tenu des contraintes de la réforme des nouveaux rythmes scolaires, les APC ne peuvent plus se dérouler durant le temps méridien. Ainsi, pour cette année scolaire, les enseignants n'avaient d'autres choix que d'effectuer les temps d'APC après le temps scolaire de l'après-midi. A l'unanimité, les enseignants trouvent ce nouveau créneau horaire très néfaste pour les enfants (fatigue, problèmes de concentration...). Ces heures de « soutien » ne semblent donc pas bénéfiques pour les enfants, et pas du tout pratiques pour les parents (problème de concordance avec les horaires de transport scolaire). Compte-tenu des contraintes qui n'existaient pas lorsque ces heures se déroulaient durant le temps méridien, certains enfants nécessitant ce temps de soutien n'ont donc pas pu en bénéficier cette année.

### ➤ **Quelques demandes matérielles**

- Maintenance annuelle informatique pour l'ensemble des ordinateurs de l'école qui nécessitent un nettoyage (problèmes de lenteur, pop-up, ...)
- Remplacer les cache-portes des portes de toilettes du bas et de la classe de Mr Billet
- Bac à sable à nettoyer et si possible rajouter du sable
- Vérifier mur en pierre dans la cour de l'école (pierres qui s'enlèvent)
- Fixer bouche d'égout vers le mur en pierre
- Condamner trou dans le grillage qui donne sur le city-stade
- Remplacer les ballons en mousse
- Remplacer caisse pour le tri papier dans la classe des PS-MS
- Clavier, enceintes et deux souris pour l'ordinateur dans classe des PS-MS

### 3) Perspectives

#### ➤ **Prévisions pour la rentrée 2015-2016**

La fermeture de classe ayant été actée, l'école de Chavannes passera dès septembre prochain de 5 à 4 classes.

D'autres changements sont également à noter :

- Trois départs d'enseignants :
  - Jérôme Billet
  - Sandrine Darmeray
  - Anne-Laure Arlot
  
- L'arrivée d'un nouveau directeur et enseignant :
  - Christophe Béraudier
  
- A l'heure d'aujourd'hui, sous réserve d'évolution d'ici la rentrée scolaire, les effectifs (94 élèves prévus) pourraient se répartir comme suit :
  - Classe de PS – MS : 7PS -16MS
  - Classe de GS – CE2 : 9GS - 10 CE2
  - Classe de CP – CE1 : 6CP – 17 CE1
  - Classe de CM1- CM2 : 13CM1 - 16CM2

- Conditions matérielles :

Une classe se libérant, il est envisagé, après concertation entre les élus de la commune et les enseignants, que la garderie scolaire soit transférée dans la classe et la bibliothèque de l'école à l'étage. Ce qui permettrait à la commune d'utiliser l'actuelle salle de garderie pour l'aménagement d'une médiathèque communale.

#### ➤ **Nouveaux programmes nationaux en maternelle dès la rentrée 2015**

Les nouveaux programmes de maternelles entreront en vigueur dès la rentrée de septembre 2015.

Dorénavant, les différents cycles seront répartis comme suit :

- Cycle 1 : PS-MS-GS
- Cycle 2 : CP-CE1-CE2
- Cycle 3 : CM1-CM2-6<sup>ème</sup>
- Cycle 4 : 5<sup>ème</sup>-4<sup>ème</sup>-3<sup>ème</sup>

Cela signifie que tous les enseignants de CM des écoles devront dorénavant fonctionner en corrélation avec les professeurs de 6<sup>ème</sup> ce qui peut paraître pour l'instant assez compliqué.

### 4) Questions de parents

- *Plusieurs parents ont fait remonter à l'école, des problèmes ou conflits survenant durant le temps méridien et dans le transport scolaire :*

La surveillance durant le temps méridien est bien assurée.

Le temps de cantine et le temps de transport scolaire sont gérés par la mairie et non pas l'école. Mr le maire souhaiterait donc à ce que les parents fassent directement remonter les problèmes et conflits lorsqu'ils ont lieu, à la mairie.

Mme Darmeray et Mr Billet assistaient à leur dernier conseil d'école pour l'école de Chavannes.

Nous faisant part des raisons de leur choix de partir pour de nouveaux horizons, dans de nouvelles écoles, ils tiennent à souligner le plaisir qu'ils ont eu à enseigner aux élèves de l'école de Chavannes, pendant plusieurs années, et ont apprécié les relations avec leur collègues ainsi qu'avec les familles.